

Le bilan orthophonique, acte fondateur de l'intervention orthophonique :

Action d'évaluation des pratiques professionnelles



INTERVENANT

Jean-François Deguis, Orthophoniste et facilitateur E.P.P

PRÉ-REQUIS

Etre titulaire d'un certificat de capacité d'orthophoniste



CONTEXTE/RESUME

L'action d'évaluation des pratiques propose de sensibiliser les professionnels de santé concernés sur les actions qui relèvent de leurs compétences afin d'améliorer la pertinence du bilan orthophonique. En proposant un accompagnement des professionnels, réunis en petits groupes, à l'analyse de leurs pratiques de soins, de l'entretien d'anamnèse au choix des épreuves du bilan, à l'élaboration du diagnostic et à la restitution à l'issue du bilan.

En référence à la méthodologie dite d'audit clinique ciblé, proposée par la HAS, cette action permet une démarche d'évaluation, puis d'amélioration des pratiques professionnelles.

La méthode retenue est l'audit clinique ciblé.

Celle-ci a été retenue en raison de son acceptabilité, de sa faisabilité en termes d'outils proposés, d'échelle de temps et de lieu pour les orthophonistes exerçant en libéral.

Le découpage en trois temps, espacés de 5 à 8 semaines, permet de mesurer les écarts entre la pratique réelle et la pratique recommandée par les textes fondateurs de la profession : code de la santé publique, convention nationale et nomenclature des actes professionnels.

En fonction des résultats d'une première évaluation, les professionnels mettent en place des actions d'amélioration des soins.

L'impact de ces actions est évalué par une nouvelle mesure des écarts entre la pratique réelle observée et la pratique recommandée selon les mêmes critères d'évaluation.

Elle a aussi pour finalité de faire progresser chacun mais également l'ensemble de la profession.

Le temps 1 sera consacré aux explications détaillées sur le questionnaire et les consignes de remplissage de chaque item. Celles-ci seront détaillées et discutées, permettant une mise en commun et une comparaison entre les pratiques individuelles et le référentiel. Une attention particulière est accordée à la notion de preuve (Practice Based Evidence). Une mise en situation avec un dossier fictif sera proposée, puis une mise en situation avec un dossier patient. Les participants analysent leur pratique professionnelle à l'aide de questionnaires. Les réponses « oui », « non », « non adapté », sont notées en fonction de la présence des éléments de preuve dans le dossier du patient ou le compte-rendu de bilan orthophonique. Ce temps d'analyse collective des dossiers, permet des échanges entre les professionnels sur les différentes pratiques du bilan, et une réflexion sur les possibilités d'amélioration des soins. Les « point-clés » abordés durant ce temps sont : le bien-fondé des soins proposés au patient, la mise en avant d'une démarche réflexive, l'évolution des pratiques professionnelles et la remise en question, la confrontation aux textes de référence, l'auto-évaluation. La journée se conclura avec un rappel de l'échéancier et des tâches à effectuer entre les sessions.

Entre les temps 1 et 2, (2 heures en non présentiel) chaque participant devra renseigner le questionnaire indiqué plus haut, pour 5 dossiers patients préalablement tirés au sort parmi 15 sélectionnés. Les réponses seront saisies par chacun sur outil informatique permettant un traitement statistique en vue de leur analyse. Les résultats seront transmis aux participants (résultats individuels et résultats du groupe).

Lors du temps T2, chaque groupe se réunit et tire les enseignements collectifs des résultats obtenus (chacun tirant ses propres conclusions de son évaluation personnelle qui reste confidentiel). Les résultats sont analysés collégialement, les points de fragilités sont repérés et le groupe détermine ses axes d'amélioration. Un consensus est recueilli sur les points à améliorer, et un outil commun est construit pour améliorer ces points.

Un temps de latence est laissé entre les temps T2 et T3 pour permettre au professionnel de réaliser trois bilans initiaux en apportant les aménagements nécessaires pour prendre en compte dans sa pratique professionnelle les résultats, enseignements et décisions prises à la suite de la première évaluation.

Lors du temps T3, les participants évaluent de nouveau leur pratique à partir des mêmes critères et des mêmes modalités que lors du temps T1.

OBJECTIFS

L'action aura pour objectif d'amener les professionnels, réunis en petits groupes, à analyser les situations cliniques rencontrées dans leur pratique quotidienne du bilan orthophonique. Elle permettra d'acquérir les compétences suivantes :

- Analyser, en équipe, les pratiques existantes en utilisant les méthodes et outils mobilisables (textes fondateurs de la profession : Code de la santé publique, Convention, NGAP et recommandations de la HAS, pour une prise de décision adaptée aux besoins de soins du patient.
- Intégrer le choix du patient, la décision partagée et l'attente du patient en termes d'information.
- Donner aux professionnels les outils leur permettant une auto-évaluation « pertinence des actes ».
- D'élaborer un programme de pertinence sur un ou plusieurs des actes arrêtés
- D'en analyser les résultats obtenus
- De définir des actions d'amélioration des pratiques.

METHODE & MOYENS PEDAGOGIQUES

Apports théoriques par la méthode de l'exposé
Etudes de cas avec support vidéo
Travail en petits groupes
Groupe de discussion

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Vidéo-projection
Supports écrits
Films Vidéos



VOLUME HORAIRE

15 h (11 h présentiels réparties sur trois demi-journées + 4 h non présentiels)

De 8 h à 12h (sauf le 17 décembre de 8h30 à 11h30)



EFFECTIF

15 orthophonistes par session



FRAIS D'INSCRIPTION

420 € (Déjeuner compris)



ÉVALUATION

Questionnaire avec item,
Satisfaction,



PROGRAMME

Le bilan orthophonique, acte fondateur de l'intervention orthophonique : Action d'Evaluation des Pratiques Professionnelles

Vendredi 8 octobre 2021 (durée : 4 h)

Thème : Présentation de l'outil, remise des documents aux stagiaires, expérimentation de l'outil.



Matin

- 8 h Accueil des participants, tour de table (45 min)
- Présentation du diaporama expliquant la finalité de l'audit clinique ciblé
- Remise de la pochette contenant un dossier-type, un questionnaire bilan et grilles consignes de remplissage, glossaire
 - Présentation du matériel (questionnaires, documents, ...) (45 min)
- Mise en situation avec un dossier fictif et échanges (1 h)
- Pause (15 min)
- Questions
- Présentation du site permettant la saisie en ligne
- Attribution du code d'accès au site
- Présentation de l'échéancier et des tâches à effectuer entre les sessions
- Distribution et explication de la fiche de randomisation (1 h 15)
- 12 h Fin de la première demi-journée

Partie non présentielle à la suite de cette première demi-journée (durée : 2 h) :

Renseigner les 3 types de questionnaire :

Bilan - Hygiène et sécurité – Évaluation et organisation du cabinet

Vendredi 12 novembre 2021 (durée : 4 h)

Thème : Suivi du déroulement du travail, choix des axes d'évolution et élaboration commune d'une stratégie à expérimenter, mise au point, explications avec exemples.



Après-midi

- 8 h Accueil des participants, recueil des premières impressions
- Liste des questions sur l'analyse des dossiers et regroupement par questionnaires et par thèmes (30 min)
- Remise et analyse des résultats collectifs

Étude des résultats et items à améliorer collectivement
Présentation des axes prioritaires à travailler (1 h 30)

Pause (15 min)

Élaboration des outils complémentaires (grilles d'analyse, procédures, attribution des recherches à effectuer en référence aux exemples fournis)

Questions

Rappel de l'exigence de réaliser tous les nouveaux bilans en intégrant les grilles d'analyse et procédures retenues (1 h 45)

12 h Fin de la deuxième demi-journée

Partie non présenteielle à la suite de cette deuxième demi-journée (durée : 2 h) :

Chaque participant doit réaliser 3 bilans initiaux avec la mise en œuvre du ou des outils élaborés par le groupe.

Une analyse de ces bilans est réalisée à l'aide de l'outil d'évaluation utilisé précédemment

Vendredi 17 décembre 2021 (durée : 3 h)

Thème : Résultats du second passage comparaison T2-T1, analyses, constats, discussions, poursuite de l'élaboration, échanges de points de vue, phase de « consolidation » des représentations collectives.



Après-midi

8 h 30 Accueil des participants

Tour de table :

- Impressions,
- Commentaires.

Restitution des résultats du groupe

Analyse-comparaison des résultats T2/T1 (1 h)

Analyse

Évaluation des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés par le groupe

Évaluation par chaque participant de sa progression personnelle (1 h)

Pause (15 min)

Réflexion, discussion et synthèse des travaux du groupe

Présentation d'une sélection d'outil d'amélioration

En fonction de l'analyse des résultats individuels et collectifs, élaboration d'un document final propre au groupe en fonction des résultats T2/T1 (45 min)

11 h 30 Fin de la formation

Nota bene : Le programme est susceptible d'être modifié par le formateur en fonction des questions des stagiaires.